

Assemblée générale annuelle
Association québécoise du loisir municipal
Vendredi 6 octobre 2017, 10 h 15
Centrexpo Cogeco, Drummondville

Procès-verbal

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
Charles Pagé ouvre l'assemblée et remercie les membres présents. Il demande à tous d'inscrire leur nom sur la feuille des présences.
- 2. Nomination de président et de la secrétaire d'assemblée**
Un président et un secrétaire d'assemblée sont nommés.

RÉSOLUTION AGA.2017.10.06.01 :

Il est proposé par Claude Martin et appuyé par Martin Gilbert de nommer Charles Pagé à titre de président d'assemblée et Geneviève Barrière à titre de secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 3. Adoption de l'ordre du jour**
Charles Pagé présente l'ordre du jour tel que déposé.

RÉSOLUTION AGA.2017.10.06.02 :

Il est proposé par Martin Juneau et appuyé par Robert Boulet d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2016**
Charles Pagé demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal du 7 octobre 2016. Aucune modification n'est précisée.

RÉSOLUTION AGA.2017.10.06.03 :

Il est proposé par Alain Bernard et appuyé par Alexandre Philibert d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 5. Rapport du président et des responsables des comités de travail**
Charles Pagé fait la lecture du rapport annuel, disponible sur le site de l'AQLM et sur l'application mobile.
Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année.

L'initiative d'une tournée printanière s'est avérée l'une de nos plus belles réussites. Nous en étions ce printemps à la deuxième expérience du genre, ce fut un nouveau succès. Cette tournée apparaît désormais comme un moteur de vitalité régionale, comme une source de dynamisme pour le milieu du loisir municipal et l'ensemble de l'AQLM.

La régionalisation, c'est aussi la préoccupation du loisir rural. C'était cette année le 5^e Rendez-vous québécois du loisir rural, un événement auquel nous nous sommes associés dès le début. De même, nous participons avec enthousiasme à la Table québécoise du loisir rural, qui étudie toute cette question du loisir en milieu rural, analyse les expériences et propose des modèles.

Autre axe de développement important pour le loisir public, qui est devenu une autre de nos priorités, le loisir culturel. Nous avons d'abord institué un comité « Arts et culture », rattaché au conseil d'administration, dont le travail a abouti l'an dernier à la création d'une plateforme Web sur le loisir culturel. Puis, toujours en 2016, nous avons rédigé un mémoire sur le projet de renouvellement de la Politique culturelle. En juin dernier, le ministre de la Culture a présenté son projet de Politique de la culture, invitant les organismes à participer à une nouvelle consultation.

C'est finalement en avril 2017 que le Gouvernement l'a présentée. Sous le titre « *Au Québec, on bouge !* », qui exprime l'orientation majeure de la politique, soit la priorité à l'activité physique. Nous nous sommes réjouis qu'enfin il y ait une ligne directrice claire, avec des enjeux auxquels nous souscrivons, comme l'accessibilité, la qualité de l'expérience, la promotion, le leadership et la concertation. Cela dit, nous devons attendre la mise en œuvre de cette politique pour mieux définir le rôle que nous serons appelés à jouer et en évaluer les effets concrets.

En octobre 2015, nous avons adopté un nouveau plan stratégique de quatre ans (2015-2019), en continuité avec le plan quinquennal précédent, mais avec quelques priorités nouvelles et l'accent sur la consolidation de certains de nos services. Nous en étions cette année à l'an 2 de ce plan.

L'AQLM est un organisme sans but lucratif (OSBL), ne le perdons pas de vue. Or, les services municipaux de loisir travaillent avec énormément d'OSBL. À ce titre, nous nous devons d'être un modèle. Nous avons donc mis sur pied un comité « gouvernance », chargé notamment de revoir les règles de gouvernance qui président notre fonctionnement.

Guide aménagement et entretien des terrains de balle a été lancé en juin 2017.

Remerciement aux membres de c.a., aux employés et contractuels qui collaborent pour la réalisation de tout ce travail.

5.1. Formation

Jean-François Roy présente les membres du comité : Yves Garant, Amélie Arbour, Martin Gilbert, Claude Martin et lui-même, chapeautés par Adèle Antonioli, en remplacement de Joëlle. Il remercie toute l'équipe ! Il indique qu'en 2016-2017, l'AQLP a offert 15 sessions de formation et 7 webinaires, avec un total de 406 participants. La formation la plus populaire a été Le Web du Cadre de référence pour les camps de jour.

Le calendrier de formations 2017-2018 de l'AQLM a été déposé en septembre 2017.

5.2. Programme de reconnaissance

Jocelyn Gauthier souligne l'ampleur que prennent les Prix Excellence dans les dernières années. Il y a eu 14 % d'augmentation, passant de 49 à 55 candidatures déposées. Plus de 200 personnes ont assisté à la cérémonie cette année. Jocelyne remercie l'équipe et le comité.

Remerciement à Gérard, François et Julie pour leur travail antérieur.

5.3. Agora Forum

Édith Proulx remercie Sylvain Hénault, rédacteur en chef et son équipe, Linda Gagnon, Guy Dionne, Charles Pagé, Gérard Paquet, Yess Gacem, André Thibault et Geneviève Barrière. Elle remercie également la plume chevronnée de Denis Poulet, lequel fait office de réviseur linguistique de tous les textes.

En juin dernier, une version électronique de la revue a vu le jour et près de 500 personnes ont choisi de recevoir la version électronique uniquement. Par contre, la version originale papier existe toujours et continuera d'être produite.

Elle termine en invitant les membres aux partages d'idées pour le maintien de la qualité de la revue.

5.4. CALM 2016

Geneviève Barrière fait un retour sur la CALM 2016. Avec une participation globale de 728 personnes, incluant 475 délégués en provenance de plus de 250 villes et arrondissements, la 18^e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) a confirmé que cet événement est toujours le plus grand rassemblement de loisir public au Québec.

Elle invite les délégués à compléter les évaluations, car c'est ce qui permet d'être en continuel développement.

5.5. AQLP

À sa neuvième année d'existence, l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) a maintenu ses services, destinés en priorité à ses trois membres fondateurs et partenaires, soit l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives sportives (AQAIRS) et l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ). L'Association des responsables d'espaces verts du Québec (AREVQ) est venue s'ajouter aux destinataires des services, en vertu d'une entente stipulant que le personnel de l'AQLP servirait de permanence à l'AREVQ. L'AQLP assure une permanence et est également responsable du service de formation et de communication par le biais, entre autres, de L'AQLP Express.

Aussi, l'AQLP a sous son égide le projet Espaces qui a démarré en juin 2013. C'est un projet d'envergure pour le monde du loisir municipal, qui constitue un intervenant majeur dans l'offre d'environnements extérieurs accessibles et sécuritaires pour favoriser chez les jeunes le jeu actif et l'activité physique. Le projet initial était prévu d'une durée de trois ans, mais

Québec en Forme en a assuré le renouvellement pour deux autres années. Par ailleurs, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a versé à l'AQLP une subvention spéciale pour élargir le projet Espaces à d'autres clientèles que les jeunes et a permis la création d'une dizaine de nouvelles fiches intitulées « Des parcs pour tous ». La plupart des URLS font désormais office de répondants régionaux, ce qui signifie que, dans presque toutes les régions, il y a maintenant au moins une personne-ressource en mesure d'orienter les milieux qui le désirent en matière de gestion des parcs.

5.6. ACPL

Tout comme l'année précédente, l'AQLM y était représentée en 2016-2017 par deux personnes : Julie Fortin, de la Ville de Québec, à titre d'administratrice, et Geneviève Barrière, directrice de l'AQLM. Cependant, Julie Fortin n'a pas complété son mandat, partie au printemps 2017 pour aller relever de nouveaux défis professionnels. Linda Gagnon, représentante de l'Estrie reprend le flambeau pour 2017-2018.

Bref bilan des activités de l'ACPL en 2016-2017

- Actualisation du site internet avec ajout d'histoires à succès concernant les bienfaits du loisir. On y trouve notamment un article sur une expérience conduite à Beloeil (« Dans ma rue, on joue ! »).
- Les membres du conseil et de ses deux comités se sont réunis par conférence téléphonique au cours de l'année, mais il y a eu aussi deux rencontres en personne (Vancouver et Whitehorse).
- L'implantation du Cadre national pour le loisir s'est poursuivie à travers le Canada. Un groupe de travail, composé de membres de l'ACPL et de représentants du gouvernement, suit l'évolution du déploiement, développe des outils et crée des partenariats avec différentes instances telles que LIN (Leisure Information Network).

Au cours de l'année à venir, l'AQLM désire évaluer et réorienter la relation de travail avec l'ACPL.

6. Présentation et adoption des états financiers 2016-2017

Avec les documents affichés à l'écran, Janique Letellier présente le portrait financier de l'AQLM. Les résultats sont conformes aux prévisions et similaires à ceux des années précédentes. Encore une bonne année, avec un surplus de 34 160 \$

Le budget de 2017-2018 présente un déficit de 48 500 \$. Après un gel de hausse depuis 3 ans, une hausse de 1 % de cotisation est prévue.

Janique Letellier résume l'entente entre l'AQLP et l'AQLM pour la tenue du Salon et les revenus prévus pour permettre un investissement et une constance à la structure de l'AQLP.

Malgré un déficit prévu, l'ensemble des services sont maintenus.

7. Nomination d'un vérificateur

Le vérificateur qui a préparé les états financiers a récemment annoncé sa retraite; il ne pourra donc pas assurer le rôle de vérificateur pour l'an prochain. Étant donné que le service était rendu par le même vérificateur pour l'ensemble

des associations partenaires de l'AQLP, une proposition pour un nouveau vérificateur sera déposée au c.a.

RÉSOLUTION AGA.2017.10.06.04 :

Il est proposé par Philippe St-Denis et appuyé par Marc-André Chartrand de mandater le c.a. pour embaucher un nouveau vérificateur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Élections

8.1. Élection du président

Gérard Paquet certifie que le comité de validation des candidatures a vérifié que les procédures légales ont été respectées pour la candidature au poste de présidente.

Mme Manon Lanneville est élue par acclamation comme présidente pour un mandat de deux ans.

8.2. Élections des administrateurs des régions impaires

En vertu des règlements généraux, les postes de représentants des régions paires sont en élection. Charles Pagé dévoile les administrateurs élus pour chacune des régions :

Région	Responsable
Abitibi-Témiscamingue	Gérard Pâquet, Ville de Rouyn-Noranda
Bas-Saint-Laurent	Martin Gilbert, Ville de Matane
Capitale-Nationale	Marie-Ève Therrien, Ville de Québec
Centre-du-Québec	Jonathan Guay, Ville de Drummondville
Chaudière-Appalaches	Jean-François Roy, Ville de Montmagny
Côte-Nord	Herman-Carl Gravel, Ville de Pointe-aux-Outardes
Estrie	Linda Gagnon, Ville de Magog
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Lénie Lacasse, Ville de Gaspé
Lanaudière	Isabelle Champagne, Ville de Lavaltrie
Laurentides	Edith Proulx, Municipalité de Piedmont
Laval	Sébastien Vallée, Ville de Laval
Mauricie	Estelle Paulhus, Ville de La Tuque
Montréal	Michel Barbier, Ville de Saint-Lambert
Montréal	Martin Savaria, Ville de Montréal
Nord-du-Québec	Élizabeth Renaud, Ville de Chibougamau
Outaouais	Marc Proulx, Ville de Gatineau
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Guylaine Houde, Ville de Saguenay

Charles Pagé souligne la précieuse collaboration de Guy Dionne, Yess Gacem, Steve Bazinet, Francois Leblond au sein du conseil d'administration. Une plaque leur sera remise à titre de remerciement.

9. Levée de la séance

Charles Pagé remercie le comité organisateur de la CALM 2017.

RÉSOLUTION AGA.2017.10.06.06 :

Il est proposé par Claude Martin de lever la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Geneviève Barrière
Secrétaire d'assemblée